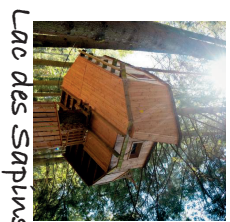


LOTTO

organisé par le Sou des écoles de Courzieu



*buvette et
petite restauration
sur place*

Dimanche 18 Janvier 2026
à Partir de 13h45
- 1^{ère} partie à 14h30
Salle polyvalente de Courzieu



2e50 de carton

le 6ème offert

sur place et en prévente



King Joker 100€

*Et de nombreux
autres lots...*



Renseignement et prévente: sou.courzieu@gmail.com
Dans le respect des règles sanitaires en vigueur

photos non contractuelle - ne pas jeter sur la voie publique



DON DE SANG

RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

L'ARBRESLE SALLE DES FÊTES Claude TERRASSE

VENDREDI 23 JANVIER 9h-13h et 15h-19h

143 RUE DE PARIS

Avec la participation de votre association pour le don de sang bénévole



Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DOMINEZ VOTRE SINGE !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr



PERSONNE ÂGÉE VULNÉRABLE, quelle aide puis-je apporter ?

Vous êtes en lien ou observez des personnes âgées dont la situation vous préoccupe ?



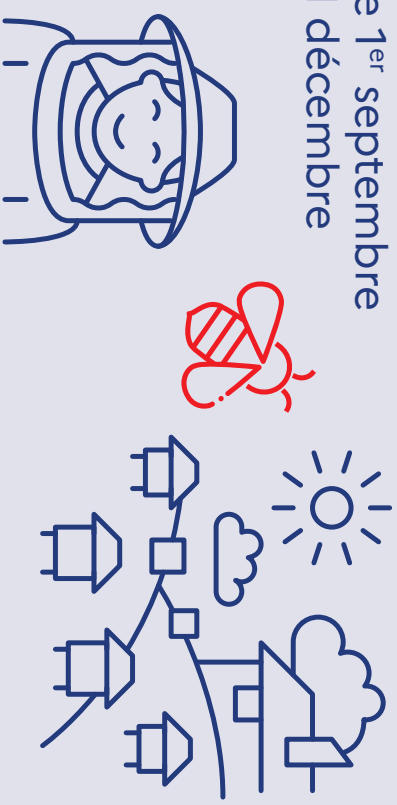
Intervenant du domicile, porteur de repas, bénévoles,
président de clubs séniors, agents de la mairie,
commerçants... **Vous êtes en lien ou observez des personnes
âgées dont la situation vous préoccupe?**

**Les professionnelles du SIPAG vous proposent une
rencontre :
Mardi 27 janvier 2026 à 14h00
à la salle des mariages de la mairie de Courzieu**

L'assistante sociale et la psychologue pourront échanger avec vous :
* à propos du fonctionnement du SIPAG
* autour du repérage des fragilités chez la personne âgée,
* de l'intérêt d'une prise en charge préventive des proches aidants.

**RÉUNION GRATUITE
SUR INSCRIPTION auprès de la mairie**

Déclarez vos ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout
apiculteur, dès la première colonie
d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont
à déclarer, qu'elles soient en ruches,
ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

-  Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole
-  Améliorer
la santé
des abeilles
-  Mobiliser
des aides
européennes

**Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne**
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

LETTRE D'INFORMATION

#9 | Décembre 2025

Comment limiter déchets et gaspillages en conservant la magie de Noël ?

Chaque année, près d'1 million de cadeaux non désirés sont directement jetés ! Pour limiter l'impact des fêtes sur l'environnement, zoom sur les 6 idées proposées par l'ADEME à expérimenter cette année :

- Le Noël canadien ou britannique afin d'alléger la hotte du père Noël
- Les cadeaux de seconde main
- Le festin nouvelle formule : quantité, provenance et innovation à la loupe
- Le sapin fait maison
- La déco 100 % naturelle
- Le furoshiki - tissu réutilisable - pour tout emballer

Pour en savoir plus, consulter le guide de l'ADEME

Feuille de route du SYTRAIVAL : une vision commune pour nos déchets

D'après la loi AGEC, notre territoire doit réduire ses déchets de 13% en 2030 par rapport à 2024, soit environ 25 000T à effacer à population constante.

C'est dans ce cadre ambitieux que la feuille de route a été engagée. Les élus du territoire du SYTRAIVAL se sont réunis à 2 reprises pour partager leur vision, les enjeux actuels et définir les axes prioritaires de travail. Il en est ressorti une forte volonté de réduction des déchets, en renforçant l'adhésion des usagers, mais également en élaborant un modèle économique soutenable prenant en compte les spécificités de nos territoires.

Un 3e atelier avec les élus est planifié mi-janvier afin d'approfondir les actions prioritaires à mener. L'objectif sera l'édiction d'un document valide par tous, qui servira de cadre aux parties prenantes dans leurs prises de décision de la prochaine décennie.

Retour sur la collecte solidaire de Jouets ecosystem-ecomaison : près de 1 tonne de jouets collectés

Le SYTRAVAL et 4 de ses collectivités adhérentes – la CCSSB, la CCPA, le SIRTOM et le SMIDOM - ont participé à la grande collecte solidaire de Jouets organisée par ecosystem et ecomaison, du 1er au 30 novembre.

13 points de collecte ont été mis en place sur l'ensemble du territoire et près de 1 tonne de jouets ont été collectés !

Tous les dons seront confiés à des associations locales partenaires de l'opération avec pour priorité le réemploi.

Sytraival des déchets réinventés



<https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/7585-comment-organiser-un-noel-plus-ecolo-9791029724206.htm#product-presentation>

LE GESTE VERT : COLLECTE ET BROYAGE DE SAPINS

Que faire de son sapin une fois les fêtes de fin d'années terminées ? Déposez les dans les points de collecte dédiés dans votre commune.

Certaines collectivités mettent en place le broyage des sapins sur place. En plus de réduire le nombre de déchets végétaux dans les déchèteries et de limiter les déplacements multiples et les émissions de CO2 nocives pour l'environnement, le broyat obtenu est valorisable dans les espaces verts :

- En paillage, pour apporter des nutriments au sol et éviter la pousse des mauvaises herbes ou
- En compostage pour équilibrer les matières trop humides

Pour donner une deuxième vie à vos sapins naturels sans pot, sans neige artificielle et sans décoration, renseignez vous auprès de votre commune.

Opération Seconde Vie sur le territoire de MBA : véritable laboratoire de créativité pour apprendre à réduire les déchets

Du 26 au 29 novembre, Mâconnais-Beaujolais Agglomération a organisé la 10ème édition de l'Opération Seconde Vie à l'Espace Carnot, à Mâcon. Un rendez-vous qui, chaque année, rassemble habitants, associations et artisans autour d'un objectif commun : réduire les déchets en donnant une nouvelle vie aux objets.

Un territoire engagé dans la réduction des déchets

Le Président de l'Agglomération, Jean-Patrick Courtois, a rappelé l'objectif fixé : réduire de 20 % la production de déchets d'ici 2030. Les efforts réalisés par les habitants du territoire portent déjà leurs fruits : depuis 2010, la quantité de déchets produite par habitant a baissé de plus de 10 %. L'Opération Seconde Vie contribue pleinement à cette progression : depuis sa création, elle a sensibilisé plus de 12 000 habitants.

Recycl'Art : créativité et réemploi à l'honneur

Cette année, le thème « Recycl'Art » a permis de montrer que les objets abîmés ou inutilisés peuvent devenir des créations originales, utiles ou décoratives. Pendant quatre jours, l'Espace Carnot s'est transformé en lieu de découverte, de rencontres et d'échanges autour du réemploi.

L'association Le Pont, partenaire historique de l'Agglomération, a présenté une exposition-vente issue de sa Ressourcerie. En 2024, ce partenariat a permis de détourner 84 tonnes d'objets de l'enfouissement. Artisans, associations et créateurs locaux ont animé ateliers, démonstrations et stands de vente. Leur participation a fait de cette édition un moment convivial, inspirant et ouvert à tous.

Au total sur les 4 jours : 86 adultes et 186 enfants sensibilisés lors des ateliers / 1 947 visiteurs
Une fréquentation qui a battu tous les records pour cette 10ème édition !

Le mot de Monsieur Gilles Jondet, Vice-président en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés : « Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette édition : partenaires, bénévoles, équipes de l'Agglomération et bien sûr les habitants. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle Opération Seconde Vie ! »

Pour en savoir plus : www.mba-agglo.com

Boucles locales de réemploi au service de l'économie circulaire sur le territoire du SIRTOM de Bergesserin (71)
La matérialité du Sanatorium

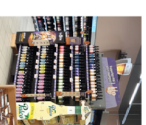


Donner une seconde vie aux matériaux, en construisant une filière de réemploi locale et solidaire, c'est l'objectif de la matérialité du Sanatorium de Bergesserin (71). Ce projet est porté par Incuniso - Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) – en partenariat avec le SIRTOM.

Bois, éclairage, quincaillerie, peinture, vitrage, sols, isolants ou encore outils en bon état ... récupérés dans les zones de réemploi dédiées dans les déchèteries de Cluny et Tremblay, les matériaux sont ensuite acheminés à la matérialité pour être triés, stockés puis revendus à un tarif solidaire. L'adhésion est ouverte aux habitants et aux artisans locaux.

Pour en savoir plus : <https://www.sirtomgrosne.fr/>

La consigne des bouteilles en verre de retour dans les rayons



Ce projet lancé en septembre favorise la remise en circulation de bouteilles en verre, en circuit court et en collaboration avec des brasseurs locaux : La Zouaffe, la Paille, Terre des Possibles, la Fosse aux Loups, Teddy Beer.

Comment ça marche ? une consigne est appliquée à l'achat, puis rendue une fois la bouteille en verre rapportée. Les bouteilles sont ensuite envoyées en circuit de lavage pour être à nouveau remplies. Les bouteilles sont réutilisables jusqu'à 50 fois ! Rendez-vous dans les 3 enseignes partenaires : Super U Prissec, Bionalti Cluny et U Express de St Bonnet de Joux.

INFORMATIONS COMMUNALES & ASSOCIATIVES

Prêt à insérer général

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, braserio, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>

Prêt à insérer chauffages d'appoint

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut notamment être émis par les **chauffages d'appoint non électriques** s'ils ne sont pas utilisés correctement :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, braserio, barbecue, etc.
- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour.
- Veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>

Prêt à insérer groupes électrogènes

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut notamment être émis par les **groupes électrogènes** s'ils ne sont pas utilisés correctement.

N'installez jamais de groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>

Illustrations possibles :



Travailler

FOCUS SUR LE SOUTIEN APPORTÉ AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Une action
conjointe entre
les communes,
la CCPA
et la Région

La compétence "Politique Locale du Commerce"

En 2016, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a intégré le commerce dans son champ de compétences obligatoires. Pour cela, elle exerce une intervention partagée avec ses communes membres.

Elle s'appuie sur 2 champs d'application :

- > Le soutien développement économique, notamment au travers d'une convention avec la Région qui autorise la CCPA à verser des aides directes aux entreprises.
- > L'aménagement de l'espace communautaire, au travers des zones commerciales des Martinets et du Cornu.

De leur côté, les communes interviennent également en faveur du commerce en prenant appui sur les multiples compétences qu'elles exercent :

- > L'urbanisme, par laquelle la commune peut agir sur les règlements du PLU pour favoriser, interdire, encadrer la fonction commerciale.
- > La culture et l'animation locale, par laquelle elle soutient les associations de commerçants en contribuant à dynamiser un espace commerçant.
- > L'intervention immobilière, au travers de la préemption des murs commerciaux ou de la gestion directe des baux et des fonds de commerce.



Aides à la création / rénovation de points de vente

Depuis 2019, la CCPA est associée à la politique régionale en matière d'aides à l'investissement pour les petits commerces de centre-bourg.

Le dispositif « Financer mon commerce de proximité » déployé par la Région grâce au cofinancement de la CCPA, s'est traduit par un soutien individuel à une centaine de projets dans le Pays de L'Arbresle, soit environ 20 points de vente subventionnés chaque année.

Ainsi, les bénéficiaires peuvent financer jusqu'à 30 % de leurs investissements, à condition de respecter certains critères d'éligibilité fixés par le règlement distribution des aides, et respecter rigoureusement les modalités de dépôt des demandes d'aides dématérialisées.

Pour certains projets d'investissements qui n'atteignent pas le seuil plancher minimum fixé par la Région, la Communauté de Communes peut se substituer totalement à la Région pour subventionner le projet à hauteur de 25 %, sous réserve d'éligibilité.

En totalité, cela représente plus de 110 projets subventionnés répartis sur l'ensemble du territoire, principalement dans les cœurs de village.

40 % des projets aidés concernaient des nouvelles créations d'établissements.

La contribution financière de la communauté de communes s'élève ainsi à près de 400 000 € depuis 2019.

D'autres aides peuvent également être mobilisées avec les partenaires de la CCPA pour financer le matériel professionnel des commerces non sédentaires ou pour financer la création d'entreprise.

Enfin, pour sauvegarder les derniers commerces en milieu rural, les petites communes peuvent bénéficier d'une aide pour financer l'aménagement de leurs locaux commerciaux.

Le service Développement Economique reste à l'écoute des porteurs de projet pour les informer et les orienter dans leurs démarches.

POUR EN SAVOIR PLUS

PAYSDELARBRESLE.FR

Contact : Anthony Martinez

Developpeur économique chargé de mission commerce
06 34 14 36 30 / anthonymartinez@paysdelarbresle.fr



GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ

TERRITOIRES LYONNAIS • AIN • ISÈRE

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS DÉPLACÉS HIER ?



Comprendre vos déplacements quotidiens
pour mieux répondre à vos besoins.

+ d'indices sur sytral-mobilites.fr



SYTRAL
MOBILITÉS



En partenariat avec
les acteurs publics de vos territoires

BIEN TRIER = LE GESTE GAGNANT !

Les déchets ménagers - verre, emballages légers, papiers - bien triés permettent aux collectivités de réduire leurs coûts de collecte et de traitement. La vente des matières recyclables et les soutiens versés par les éco-organismes génèrent des recettes qui contribuent à réduire les coûts.



Retrouvez toutes les consignes de tri sur le site du SYTRAIVAL
<https://www.sytraival.com/collecte-selective/consignes-de-tri.php>

Recyclons nos idées reçues sur les déchets !

Adopter le geste de tri au quotidien pour rendre le territoire plus durable en termes de gestion des déchets, c'est possible !



En 2023, 2/3 des déchets jetés dans nos poubelles d'ordures ménagères auraient pu être recyclés ! Ensemble, donnons une seconde vie à nos déchets ménagers en jetant mieux et consommant moins !

Re-découvrez les bonnes pratiques pour trier et valoriser ses déchets avec la bande dessinée du SYTRAIVAL

L'Art de réduire sa poubelle d'ordures ménagères



C'est quoi un emballage ? qu'est-ce qu'un déchet dangereux ? Où jeter les gros cartons ? chaque déchet dispose d'une filière de tri adaptée pour être valorisé.

Pour devenir un trieur hors pair, consultez la BD sur le site du SYTRAIVAL

<https://www.sytraival.com/actualite/sytraival-lance-premiere-bande-dessinee-art-reduire-poubelle-ordures-menageres-133.php>

